

d'œuvre est la plus vile qui soit au monde. Dans les Indes occidentales, l'ouvrier n'achète une paire de salopettes qu'une fois tous les trois ans, et, c'est le seul vêtement qu'il porte, sauf une corde qui sert à le soutenir, et un bon nombre même, plus confiants que les autres, se dispensent de cette dernière. Telle est la classe d'ouvriers que nos cultivateurs doivent concurrencer tandis que nous avons pour voisin un peuple dont le genre de vie est supérieur à tout ce que l'on voit dans l'univers. Force nous est de nous conformer plus ou moins à ce genre de vie, mais si on laisse envahir notre pays par la production d'une main-d'œuvre à bon marché, le niveau de notre existence en souffrira et il ne peut en résulter qu'une chose. Nos gens s'en iront dans un pays où ils pourront compter se voir protégés sous ce rapport.

Cela me remet en mémoire une déclaration que faisait l'autre jour le ministre de l'Agriculture. D'après lui, un cultivateur constituait un plus important élément d'actif national que l'ouvrier des usines, parce que le premier crée de la nouvelle richesse. Mais, pour le ministre des Finances, il semblerait que c'est le cultivateur des Indes occidentales qui contribue le plus à la richesse du Canada. Ce même ministre des Finances, parlant de la convention australienne, a dit que si cette convention contenait des dispositions de nature à faire du tort à ses commettants, il ne l'appuierait pas. Dans les circonstances, il y a donc lieu de supposer qu'on ne cultive pas la betterave à sucre dans sa circonscription. En appuyant cette convention, le ministre des Finances a fait ressortir que les raffineries exportent d'importantes quantités de sucre et j'aimerais à lui demander en quoi le droit sur le sucre influe sur les exportations.

Pour terminer, je tiens encore une fois à pénétrer le ministre des Finances de l'injustice dont les cultivateurs de betterave à sucre sont victimes à la suite des agissements de ce

Gouvernement. Le ministre est d'avis que, comparée à la fabrication du sucre d'autre provenance, l'industrie du sucre de betterave est insignifiante, mais il n'a pas songé que le jour peut venir où nous pourrions fabriquer tout notre sucre à l'aide de betteraves. Dans les journaux, sur toutes les tribunes, tant libérales que conservatrices, on fait grand état de nos merveilleuses ressources naturelles, de notre matière première, et de l'importance qu'il y a de transformer cette dernière en produits ouverts au pays même; or, cette industrie de la betterave à sucre nous offre la meilleure occasion qui soit de faire l'application pratique de ce principe. J'ai fait voir que cette industrie dépérit; des milliers de cultivateurs d'Ontario ont renoncé à cette culture, ce qui entraîne de lourdes pertes pour le pays, pertes qui ne consistent pas uniquement dans la diminution de la production domestique et les revenus dont le cultivateur se voit privé directement. Tous ceux qui connaissent quelque chose de la culture de la betterave savent qu'on y emploie des machines spéciales absolument inutiles dans d'autres branches d'agriculture. Je n'exagère donc pas en affirmant que chaque cultivateur qui fait la culture de betterave à sucre est obligé de consacrer environ \$300 ou \$400 à l'acquisition de machines spéciales, et ce placement devient pour lui une perte sèche le jour où il est obligé de renoncer à ce genre de culture. A l'heure actuelle, la culture de la betterave à sucre ne rapporte aucun bénéfice au cultivateur; des milliers y ont déjà renoncé, et à mon avis, il ne manquait plus que cette convention australienne pour consommer l'œuvre de destruction. Monsieur l'Orateur, je propose le renvoi de la suite du débat.

(La motion est adoptée.)

A six heures la Chambre lève la séance, sans que la question soit mise aux voix, conformément au règlement.